

Décembre 2017

CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU SYCTOM : LA DECISION NE PEUT SE PRENDRE SANS LES ELUS

La Municipalité de Romainville s'est toujours opposée à la réalisation du projet de Traitement mécano-biologique (TMB) et au procédé de méthanisation, le maire refusant même de signer le permis de construire. Après avoir alerté Est Ensemble, l'ensemble des élus du Territoire ont obtenu que le projet initial du Sycotom soit abandonné.

Le centre de traitement doit poursuivre une ambition de tri et de gestion des déchets. Les élu.e.s du MGC continueront donc de porter la solution technique n° 1 qui vise à moderniser le site et bien entendu à refuser catégoriquement l'hypothèse 3 qui prévoit une chaufferie Combustibles solides de récupération (CSR).

Nous devons aussi continuer à réfléchir et nous permettre d'être plus vertueux et imaginatifs afin de rechercher toutes les solutions pour réduire les flux entrants comme les flux sortants. L'hypothèse 2, qui prévoit notamment le séchage doit nous être précisée quant à son fonctionnement et ses retours d'expérience, afin de juger de son opportunité et de sa cohérence pour décider de façon éclairée si cette hypothèse est acceptable dans un milieu urbain dense. Nous n'hésiterons pas à demander le report du vote du Sycotom si nous n'avons pas toutes ces informations, en rappelant que le Sycotom doit se conformer à la décision des élus locaux comme s'y était engagé le président de l'époque, Hervé Marseille.

**Jacques Champion, président du groupe
des élus du Mouvement de la gauche citoyenne(MGC)**
<http://mouvementgauchecitoyenne93.wordpress.com/>